

## Communiqué de presse

Aubervilliers, le 23 mars 2026

### La filière des troubles du neurodéveloppement (TND) se dote d'une identité visuelle commune

À l'initiative de la délégation interministérielle pour les troubles du neurodéveloppement (DI-TND), le groupement national des centres ressources autisme (GNCRA) annonce le déploiement d'une identité visuelle commune à l'ensemble de la filière des troubles du neurodéveloppement (TND) : trouble du spectre de l'autisme (TSA), trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), troubles spécifiques des apprentissages (troubles dys) et troubles du développement intellectuel (TDI).

Ce choix stratégique de la DI-TND vise à améliorer la lisibilité du réseau pour les personnes concernées, leurs familles et les professionnels, et à faciliter l'identification des structures compétentes sur l'ensemble du territoire.

#### Mieux structurer la filière et faciliter l'accès au diagnostic et aux accompagnements

Cette nouvelle identité visuelle doit permettre aux usagers de repérer plus facilement les acteurs de référence de la filière et de mieux s'orienter dans leur parcours.

Elle constitue également un outil pour les professionnels afin d'identifier les structures expertes dans le champ des troubles du neurodéveloppement.

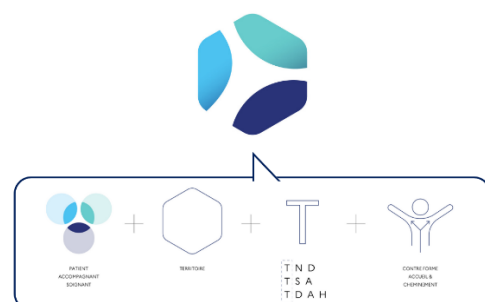
En contribuant à améliorer la lisibilité de l'offre et à réduire les situations d'errance diagnostique ou les ruptures de parcours, ce dispositif s'inscrit dans les objectifs de la stratégie nationale 2023–2027 pour les troubles du neurodéveloppement.



#### Un repère national simple et fédérateur

Conçue comme une signalétique claire et facilement identifiable, cette identité visuelle permet de disposer d'un repère commun pour l'ensemble des acteurs de la filière. Elle s'éloigne volontairement des représentations parfois controversées associées aux différents troubles.

Elle renforce la cohérence entre les différentes composantes de la filière (autisme, TDAH, troubles dys et TDI) et améliore la visibilité des structures, de l'information et des ressources proposées sur les sites internet, documents et autres supports de communication.



#### Un déploiement progressif sur l'ensemble des filières

En 2026, la première phase de déploiement concerne les réseaux des centres de ressources TDAH (CRTDAH) et des centres de ressources autisme (CRA).

Une deuxième étape prévoit la création d'un logo destiné aux structures disposant d'une compétence en autisme sans relever du niveau d'expertise des CRA. Les critères de reconnaissance, les conditions d'usage et les modalités de déploiement de ce futur logo seront coconstruits avec les CRA.

Une démarche similaire est prévue pour les autres composantes de la filière TND.

## Un nouveau logo pour le groupement national des centres ressources autisme - GNCRA

Le GNCRA adopte dès à présent cette nouvelle identité visuelle afin de s'inscrire pleinement dans la filière des troubles du neurodéveloppement. Ce nouveau logo sera progressivement déployé sur l'ensemble des supports produits ou coordonnés par le groupement.



## Ressources pratiques

La charte graphique « Filière TND / autisme », les déclinaisons régionales du logo et leurs modalités de téléchargement sont disponibles sur la plateforme dédiée :

<https://maisondelautisme.gouv.fr/accueil/gncra/charte-graphique-filiere-tsa/>

## À propos du GNCRA

Créé en 2017 dans le cadre du 3<sup>e</sup> Plan Autisme, le GNCRA est une structure nationale d'expertise et de coordination. C'est un réseau national qui a pour rôle de :

- Renforcer et coordonner l'action des CRA
- Diffuser des informations fiables sur l'autisme auprès du grand public



Pour en savoir plus, consultez cette page :

<https://maisondelautisme.gouv.fr/accueil/gncra/>



**Contact presse GNCRA sur le sujet** : Frédéric Rohart – Chargé de communication

[f.rohart@gncra.fr](mailto:f.rohart@gncra.fr) – 07 43 46 24 43

Espace presse de la Maison de l'autisme : <https://bit.ly/presse-tnd>